



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 DU SDE

---

## Publication on-line



*Pour la première fois, le Service de l'emploi publie son rapport annuel d'activités entièrement en ligne.*

*Cette diffusion offre plusieurs avantages :*

*accès rapide à l'information*

*liens vers d'autres pages (internes et externes au site du SDE)*

*suppression de la publication papier (économie et simplification administrative)*

*Nous vous souhaitons une bonne navigation dans ce rapport !*

*Page suivante*

---

## SOMMAIRE

Partager cette page

1. Le marché de l'emploi en 2012
2. Conseil et suivi des chômeurs
3. Placement des chômeurs
4. Contrôle des chômeurs
5. Indemnisation des chômeurs et des entreprises
6. Surveillance du marché du travail
7. Protection des travailleurs
8. Main-d'œuvre étrangère
9. Chiffres clés 2012



# Rapport d'activité 2012 du SDE - 1

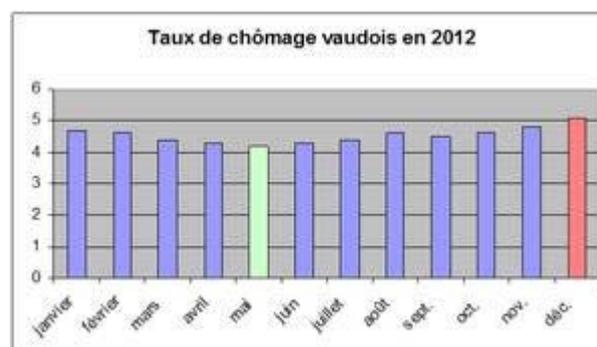
## LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN 2012

### *Croissance de l'emploi, tertiarisation, restructuration ...*

- **Le nombre des emplois a crû de 2%** entre le 3ème trimestre 2011 et le 3ème trimestre 2012, et ce malgré la crise économique européenne et la cherté du franc suisse.
  - [Statistique trimestrielle de l'emploi \(STATEM\), secteurs secondaire et tertiaire et statistique des frontaliers \(STAF\), canton de Vaud](#)
  - [Tableau de l'évolution du franc suisse face au dollar et à l'euro depuis 1999](#)
- **La tertiarisation des emplois s'est confirmée** avec 3.6 fois plus d'emplois dans le tertiaire (228'681 ETP) que dans le secondaire (63'532 ETP)
- **Le secteur industriel a été particulièrement touché** par des restructurations et des délocalisations d'entreprises avec des conséquences sur le marché du travail

### *...et montée du chômage ont marqué 2012*

- **Le taux de chômage\*** a baissé durant le 1er semestre, passant de 4.7% au 1er janvier 2012 à 4.3% à fin juin. Mais dès le second semestre, la dureté du contexte économique international s'est faite ressentir et le taux de chômage **a progressé jusqu'à 5.1%** au 31 décembre.
- [Taux de chômage vaudois et suisse en %](#)



#### \* *Taux de chômage trompeur*

Le canton de Vaud rassemble à lui seul 84% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,7 point et atteindrait 4,4%.

[Page précédente](#) / [Page suivante](#)

Partager cette page

En 2012,

- **Merck Serono** a fermé son site genevois entraînant la suppression de 80 emplois dans le canton de Vaud, mais aussi le transfert de 130 postes de Genève dans le canton de Vaud
- **Applied Materials** a annoncé la délocalisation d'une partie de ses activités avec comme conséquence la suppression de 155 emplois dans le canton de Vaud.
- **Bobst** a pu éviter un licenciement collectif grâce à la mise en place d'AIT collectives. Cette mesure de l'assurance-chômage destinée aux personnes menacées de chômage se présente sous forme d'allocations financières durant la période de formation du personnel. Les AIT collectives ont permis à Bobst de reconvertir 1'000 personnes et d'implémenter sur son site de Mex un nouveau mode d'organisation de la production plus concurrentiel
- **Logitech** s'est restructurée et a réduit ses effectifs de 45 postes de travail
- **Flexcell**, spécialisée dans les panneaux solaires, n'a pas pu résister à la concurrence chinoise et a dû fermer ses portes entraînant la suppression d'une soixantaine d'emplois
- **Swissprinters** prévoyait de supprimer 120 emplois, mais des négociations tripartites ont permis la création d'une nouvelle entité et la sauvegarde d'une moitié des postes de travail

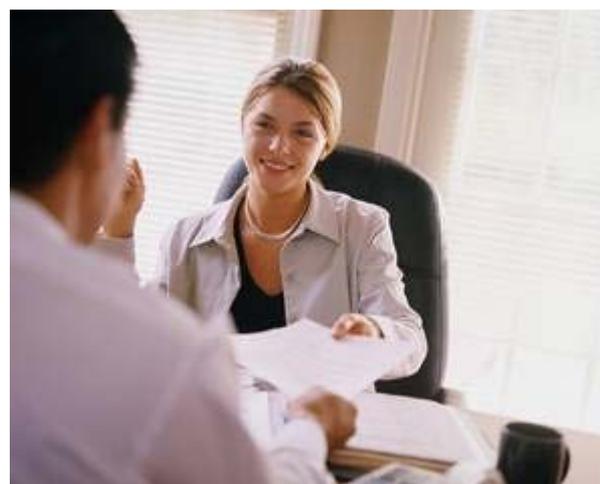


# Rapport d'activité 2012 du SDE - 2

## CONSEIL ET SUIVI DES CHÔMEURS

**En 2012, les ORP ont conseillé en moyenne 23'000 demandeurs d'emploi dont 3'500 bénéficiaires du RI**

- Les ORP ont effectué plus de 240'000 entretiens de suivi et de conseil
- Ils ont enregistré jusqu'à 3'500 chômeurs par mois et annulé jusqu'à 3'200 dossiers



### *Adaptation des effectifs*

Pour faire face à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dès le second semestre 2012, les ORP ont engagé 26 nouveaux collaborateurs, passant leur effectif à 322 (y compris l'ORP de Lausanne).

### *Participation à des mesures de formation*

En moyenne, plus de 6'000 demandeurs d'emploi ont pu participer chaque mois à une mesure du marché du travail et accélérer ainsi leur réinsertion sur le marché de l'emploi.

Le tableau suivant distingue les différentes mesures qualifiantes et leur impact concret sur l'employabilité des participants.

	<b>MESURES DE FORMATION</b>
<b>TRE</b>	3042 demandeurs d'emploi ont pu mettre à jour leur dossier de candidature grâce à un cours sur les techniques de recherche d'emploi
<b>Cours métiers</b>	2615 formations métiers qualifiantes et reconnues ont été suivies par des demandeurs d'emploi
<b>Langues</b>	2'419 demandeurs d'emploi ont pu améliorer leurs compétences en français, allemand ou en anglais
<b>Bureautique</b>	872 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une remise à niveau en bureautique
<b>SEMO</b>	438 jeunes ont pu participer à un semestre de motivation dont 314 sont ressortis avec une solution de formation
<b>AFO</b>	92 demandeurs d'emploi ont suivi un apprentissage sous couvert de l'allocation de

formation

*Page précédente / Page suivante*

---

Partager cette page



# Rapport d'activité 2012 du SDE - 3

---

## PLACEMENT DES CHÔMEURS



**Les ORP ont réinséré près de 20'000 chômeurs sur le marché de l'emploi en 2012.**

Malgré la baisse de places vacantes due à la crise, les ORP ont activement démarché les entreprises afin d'optimiser le placement des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI).

### *Prospection des entreprises*

5'000 entreprises ont été démarchées en 2012. Ces visites permettent aux conseillers ORP de fidéliser leurs relations avec les employeurs ; de leur proposer une sélection de dossiers de candidatures pour des emplois vacants et de leur présenter en détail les mesures de réinsertion professionnelle.

### *Mesures d'aide à l'engagement*

### *Traitement des places vacantes*

9'000 places vacantes ont été acquises et traitées par les ORP en 2012

### *Annoncer une place vacante à l'ORP*

### *Placement des demandeurs d'emploi en 2012*

Grâce à la proactivité des ORP, plus de 19'000 demandeurs d'emploi - dont 1'670 bénéficiaires du RI - ont retrouvé un emploi en 2012.

A relever également que la prise en charge accélérée des demandeurs d'emploi (conseil et octroi de mesures de réinsertion professionnelle dès l'inscription au chômage) a permis de réduire de 3'578 à 3'365 le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an).



Dans de nombreux cas, les placements de chômeurs ont été effectués avec l'aide d'une mesure d'aide à l'emploi (voir tableau ci-après).

<b>MESURES EMPLOI</b>	
<b>Stage d'essai</b>	1629 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un stage d'essai au sein d'une entreprise dont 694 ont retrouvé un emploi pendant la mesure ou dans les 3 mois suivants
<b>EPCo</b>	246 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier d'une expérience professionnelle au sein d'une entreprise de pratique commerciale (EPCo) dont 77 ont retrouvé un emploi pendant la mesure ou dans les 3 mois suivants
<b>Stage professionnel</b>	200 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier d'un stage professionnel en entreprise ou dans une administration dont 96 ont retrouvé un emploi pendant la mesure ou dans les 3 mois suivants
<b>PET</b>	2998 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier d'une expérience professionnelle grâce à un programme d'emploi temporaire (PET) dont 746 ont retrouvé un emploi pendant la mesure ou dans les 3 mois suivants
<b>AIT</b>	961 demandeurs d'emploi ont obtenu un contrat de travail avec le soutien d'allocations d'initiation au travail

*Page précédente / Page suivante*

---

## SOMMAIRE

Partager cette page

### **RETOUR AU SOMMAIRE**

## **RÉINSERTION DANS L'ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE**

La structure **Arc Emploi**, rattachée au Service de l'emploi, a traité 560 Programmes d'Emploi Temporaire (PET) dans l'Administration Cantonale Vaudoise en 2012 (en particulier au sein du CHUV et de la Police cantonale)

281 demandeurs d'emploi ont bénéficié de cette mesure (dont 238 bénéficiaires LACI et 43 bénéficiaires RI)

**107 (96 bénéficiaires LACI et 11 bénéficiaires RI) ont retrouvé un emploi durant la mesure dont 51% dans l'ACV**

Ces postes concernent surtout les secteurs entretien / nettoyage, administration et secrétariat médical



## Rapport d'activité 2012 du SDE - 4

---

### CONTRÔLE DES CHÔMEURS

Les demandeurs d'emploi doivent tout mettre en oeuvre pour retrouver rapidement un travail, faute de quoi ils s'exposent à des sanctions.

En 2012, les ORP ont prononcé les sanctions suivantes aux demandeurs d'emploi :

29'000 sanctions à l'encontre des bénéficiaires de la loi sur l'assurance-chômage (LACI). Ces sanctions représentent près de 200'000 indemnités journalières

6'000 sanctions à l'encontre des bénéficiaires du Revenu d'Insertion (RI)

#### **Ces sanctions sont notamment prononcées pour :**

- absences non justifiées à un entretien de conseil
- refus d'emploi convenable
- recherches de travail insuffisantes ou manquantes
- refus de suivre une mesure de réinsertion



### *Aptitude au placement*

Les demandeurs d'emploi doivent être disponibles pour prendre un emploi ou suivre une mesure de réinsertion professionnelle, et disposés à le faire.

4'600 dossiers ont fait l'objet d'un examen d'aptitude au placement

40% de ces dossiers ont été déclarés inaptes

### *Dénonciations pénales*

176 chômeurs ont été dénoncés pénalement en 2012 pour escroquerie à l'assurance-chômage. Le montant de ces fraudes s'élève à 2.5 millions.

---

**SOMMAIRE**[Partager cette page](#)**[RETOUR AU SOMMAIRE](#)****OPPOSITIONS ET RECOURS**

En cas de désaccord avec une décision de l'ORP, les demandeurs d'emploi ont la possibilité de la contester par la voie de l'opposition (bénéficiaires LACI) ou du recours (bénéficiaires du RI).

Ils doivent s'adresser par écrit, dans les 30 jours, à l'Instance Juridique Chômage, selon les modalités indiquées dans la décision concernée.

En 2012 :

2'683 oppositions et recours ont été traités

25% ont été admis



## Rapport d'activité 2012 du SDE - 5

### INDEMNISATION DES CHÔMEURS ET DES ENTREPRISES



#### En 2012, la Caisse cantonale de chômage (CCh) a versé plus de 460 millions de francs

Les différentes caisses de chômage vaudoises ont versé plus d'un demi milliard d'indemnités en 2012 (540.6 millions de francs). A elle seule, la Caisse cantonale rattachée au Service de l'emploi a versé 462.5 millions.

Description	Montant des indemnités en millions
Indemnités de l'assurance-chômage versées aux demandeurs d'emploi	371.8
Financement des <b>mesures de réinsertion professionnelle</b>	67.9
Indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail ( <b>RHT</b> )	12.5
Indemnisation en cas d'intempéries ( <b>Intemp</b> ). Les frimas exceptionnels de début 2012 expliquent ce montant	7.3
Indemnisation en cas d' <b>insolvabilité de l'employeur</b>	2.9

#### *Adaptation des effectifs*

Pour faire face à l'évolution du taux de chômage et à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, la Caisse cantonale de chômage dont le volume de travail a crû de 16% en 2012 par rapport à 2011 a engagé 19 personnes passant ainsi à 109 collaborateurs à fin décembre 2012.

La CCh est certifiée ISO



*[Page précédente](#) / [Page suivante](#)*

Partager cette page

## CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSURANCE PERTE DE GAIN MALADIE APGM

**L'assurance perte de gain maladie (APGM) est destinée aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'indemnités de chômage qui tombent malades durant leur délai-cadre d'indemnisation et qui ont épuisé leur droit aux indemnités de chômage en cas de maladie.**

Adoptée le 1er novembre 2011 par le Grand Conseil, l'APGM est entrée en vigueur le 1er avril 2012.

- 90 nouvelles demandes d'APGM ont été déposées chaque mois
- 805 chômeurs ont bénéficié de cette prestation
- 31'500 jours de maladie ont été indemnisés
- 4.3 millions de francs ont été versés aux bénéficiaires

[En savoir plus sur l'APGM](#)



# Rapport d'activité 2012 du SDE - 6

---

## SURVEILLANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

### 3'000 entreprises contrôlées en 2012

Dans un marché du travail fortement sollicité par des flux migratoires amplifiés par la crise européenne et une forte valorisation du franc suisse, le SDE a maintenu un haut niveau de contrôle dans le but de :

- prévenir le dumping social et salarial
- lutter contre le travail au noir
- veiller à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.



Pour ce faire il collabore depuis de nombreuses années avec les partenaires sociaux dans le secteur de la construction au sens large (1'000 interventions sur les chantiers), ainsi que dans celui de l'hôtellerie-restauration élargi aux traiteurs, bouchers-charcutiers, boulangers et confiseurs (280 contrôles).

Près de 1'000 entreprises actives dans des secteurs non-conventionnés de l'économie ont également été inspectées et 780 sites industriels ou commerciaux ont reçu la visite des inspecteurs chargés de la santé et de la sécurité au travail.

### *Infractions*

Si globalement, les résultats s'avèrent positifs, les contrôles ont révélés de nombreuses infractions qui ont fait l'objet de sanctions ainsi que d'amendes administratives ou pénales :

- 591 infractions à la Loi sur les étrangers
- 730 aux assurances sociales
- 764 aux dispositions régissant l'impôt à la source
- 330 cas individuels de suspicion de dumping transmis à la Commission tripartite

[Page précédente](#) / [Page suivante](#)

---

**SOMMAIRE**

Partager cette page

**[RETOUR AU SOMMAIRE](#)**

## **AMENDES ET FRAIS DE CONTRÔLES**

Fr. 365'000.- de frais de contrôles facturés aux entreprises

Fr. 142'000.- d'amendes immédiates infligées par le Ministère public

43 amendes prononcées en application de la loi sur les travailleurs détachés représentant Fr. 105'000.-

63 entreprises étrangères prestataires de services interdites d'exercer en Suisse

En outre, le Service de l'emploi a exigé rétroactivement la restitution de près de 2'500'000 francs d'indemnités de chômage indûment perçues par des assurés qui exerçaient une activité non déclarée.

## **DÉNONCIATIONS PÉNALES**

363 employeurs et 540 travailleurs clandestins ont été dénoncés pénalement en 2012



# Rapport d'activité 2012 du SDE - 7

---

## PROTECTION DES TRAVAILLEURS

**Les inspecteurs du travail effectuent des audits en entreprise afin de veiller au respect des exigences légales en matière de protection et de santé au travail.**

En vertu d'une délégation de compétences, la protection des travailleurs est assurée par l'Inspection du travail de la Ville de Lausanne (ITL) sur le territoire communal.

En 2012, les inspecteurs du travail ont :

réalisé 779 contrôles des conditions de travail  
(dont 320 par l'ITL)

examiné 242 plans de locaux professionnels  
(dont 37 par l'ITL)

délivré 30 autorisations d'exploiter à des entreprises industrielles ou assimilées.



Les contrôles se sont particulièrement concentrés dans les entreprises occupant des travailleurs en sous-sol ou dans des locaux sans éclairage naturel, dans les commerces de détail afin de s'assurer de la conformité ergonomique des postes de travail ainsi dans le secteur des garages et de la mécanique.

### *Licenciements collectifs*

Lorsqu'une entreprise doit licencier un nombre substantiel de collaborateurs pour des raisons économiques, le Service de l'emploi doit être informé de la procédure et doit s'assurer que l'ensemble des travailleurs est informé en temps utile et dispose d'un délai raisonnable pour prendre connaissance des causes de la restructuration ainsi que pour faire des propositions visant à préserver tout ou partie des emplois menacés.

En fonction de l'issue de la procédure, le SDE anime sur place une ou des séances d'information présentant aux personnes licenciées le système de l'assurance-chômage.

25 licenciements collectifs ont été supervisés en 2012

[Plus d'informations au sujet des licenciements collectifs](#)

[Page précédente](#) / [Page suivante](#)

---

## SOMMAIRE

[Partager cette page](#)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

### **SUPERVISION DES BUREAUX PRIVÉS DE PLACEMENT**

Le Service de l'emploi délivre les autorisations d'exercer aux sociétés privée de placement et veille à ce que les conditions imposées par la LSE (Loi sur la location de service) soient respectées. En 2012,

15 entreprises auditées en matière de LSE (Loi sur la location de service)

39 nouvelles autorisations délivrées

19 autorisations supprimées pour cessation d'activité

2 autorisations retirées à titre de sanction pour non respect des dispositions légales

Le nombre d'entreprises actives dans le placement et la location de services dans le canton de Vaud se monte à 404 fin 2012 (contre 386 en 2011).

[Plus d'informations sur les autorisations d'exercer le placement privé.](#)



# Rapport d'activité 2012 du SDE - 8

## MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Le Service de l'emploi examine les demandes de permis de séjour introduites par les employeurs vaudois pour l'engagement de collaborateurs originaires d'Etats extra-européens ainsi pour les travailleurs roumains et bulgares.

Il valide également les annonces on-line concernant les travailleurs issus de l'UE engagés pour de courtes durées et les prestataires de services européens.



En raison de sa structure économique diversifiée ainsi que de la présence de nombreuses sociétés multinationales et d'institutions scientifiques de renommée internationale, le canton de Vaud attire chaque année un nombre proportionnellement élevé de cadres et de spécialistes de haut niveau dont le séjour doit être réglé dans le cadre des dispositions restrictives de la Loi fédérale sur les étrangers.

### ÉTATS TIERS

- 1'270 nouvelles autorisations de séjour pour ressortissants d'États tiers délivrées soit :
  - 600 permis B
  - 670 permis L

### UNION EUROPÉENNE

- 480 autorisations de séjour octroyées à des ressortissants des nouveaux États membres de l'Union européenne
- 14'500 annonces en ligne examinées et validées (activités de moins de 3 mois)

### PRESTATIONS DE SERVICES

- Traitement de 7'900 annonces en ligne (activités de moins de 3 mois) concernant des travailleurs et des indépendants issus de l'Union Européenne
- 630 autorisations de séjour délivrées à des travailleurs effectuant des prestations de services en Suisse de plus de 3 mois

*Page précédente / Page suivante*

---

Partager cette page



# Rapport d'activité 2012 du SDE - 9

## CHIFFRES CLÉS 2012

<b>Suivi et placement des demandeurs d'emploi</b>	<b>En nombre</b>
Nombre moyen de demandeurs d'emploi	23'148
Nombre moyen de chômeurs de longue durée	4'267
Flux mensuel des entrées/sorties de demandeurs d'emploi	5'457
Nombre de demandeurs d'emploi sortis du chômage avec un emploi	19'149
dont bénéficiaires du Revenu d'insertion	1'671
Nombre de visites en entreprises	4'988
Nombre de places vacantes acquises et traitées	9'397
<b>Indemnisation par la Caisse cantonale de chômage</b>	<b>En millions</b>
Indemnisation des demandeurs d'emploi	371.8
Indemnisation des entreprises en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT)	12.5
Indemnisation des entreprises en cas d'intempéries	7.3
Indemnisation des travailleurs (cas d'insolvabilité de l'employeur)	2.9
<b>Contrôle et sanctions des demandeurs d'emploi</b>	<b>En nombre</b>
Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des demandeurs d'emploi assurés LACI	29'412
Nombre de jours de sanctions correspondants	196'403
Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des bénéficiaires du Revenu d'Insertion	6'095
Examen de l'aptitude au placement des demandeurs d'emploi	4'606
Nombre de décisions d'inaptitude au placement	1'976
Nombre de cas d'oppositions traités (oppositions LACI et recours de bénéficiaires du RI)	2'683
Nombre d'assurés dénoncés suite à des infractions à la LACI	176
<b>Contrôle du marché du travail</b>	<b>En nombre</b>
Nombre de contrôles effectués dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes et la lutte contre le travail au noir	962
Nombre de contrôles effectués dans le secteur de l'hôtellerie-restauration	281
Nombre de contrôles effectués dans le secteur de la construction	1'005
Nombre de contrôles en matière de santé et sécurité au travail effectués au niveau du	779

canton (459) et effectués par l'Inspection Travail Lausanne (ITL) au niveau de la commune de Lausanne (320)	
Nombre de vérifications de la durée du travail des chauffeurs routiers	468
Nombre d'audits sur la Loi sur le service de l'emploi et la location de services	15
Nombre d'infractions constatées dans le cadre de la lutte contre le travail au noir :	591
Loi sur les étrangers	730
Assurances sociales	764
Impôt à la source	
Nombre de dénonciations pénales d'employeurs pour infractions à la loi sur les étrangers	363
Nombre de condamnations pénales d'employeurs	299

*Page précédente*

---

Partager cette page